

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 20 MAI 2025

Date de convocation : 15 MAI 2025

Date d'affichage : 15 MAI 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint, + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à MURCIA B. + PERNAK C. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + GARCIA M.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-03-14

OBJET

**Acquisition et classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section AB N°655, N°647 et N°646 pour partie
Rue Martha Desrumaux**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 059-215902925-20250520-DELIB20250314-DE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de rétrocession entre la commune et la société SIA Habitat signée le 2 mai 2025, concernant les parcelles cadastrées section AB N°655, N°647, N°646 pour partie constituant l'assiette de voirie et des espaces verts de la rue Martha Desrumaux,

Considérant que la commune est en capacité d'acquérir les VRD de cette opération immobilière à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal,

Attendu que la longueur de la voirie à intégrer est de 283 mètres linéaires,

Attendu que cette intégration de voie dans le domaine public communal portera la longueur totale de voirie communale de 11 840 mètres linéaires à 12 123 mètres linéaires,

Vu le plan des emprises concernées et annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

ACCEPTE la vente à la commune d'Haveluy par SIA HABITAT dont le siège social se situe à DOUAI, 67 avenue des Potiers, pour l'euro symbolique, des parcelles cadastrées section AB :

- N°655 d'une contenance de 3 632 m2 (voirie)
- N°647 d'une contenance de 183 m2,
- N°646 pour partie d'une contenance de 580 m2,

qui constituent l'assiette de voirie et des espaces verts de la rue Martha Desrumaux.

PRECISE que le transfert de propriété fera l'objet d'un acte notarié publié aux hypothèques.

DIT que les frais de mise en œuvre et de rédaction de l'acte de mutation seront à la charge de SIA HABITAT.

PRECISE que les limites assignées à ladite voie et espaces publics sont celles identifiées sur le plan annexé à la présente délibération ;

PRONONCE le classement desdites parcelles dans le domaine public communal.

DIT que la longueur totale du réseau de voirie communale est portée de 11 840 mètres linéaires à 12 123 mètres linéaires ;

SOLLICITE l'exonération fiscale dans le cadre des dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts ;

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout acte afférent à cette décision.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

Mariette MAYEUX



Le Maire,

Jean-Paul RYCKELYNCK



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 26/05/2025
Publiée au titre de la loi 27/05/2025
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,

Pour extrait conforme,

Département :
NORD

Commune :
HAVELUY

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 31/03/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Envoyé en préfecture le 26/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le 26/05/2025
Le plan visuelisé sur cet extrait est
sur le centre des impôts foncier suivant
ID : 059-215902925-20250520-DELIB20250314-DE

fonciers
Pôle de topographie et de gestion
cadastrale Rue Raoul Follereau 59300
59300 VALENCIENNES
tél. 03 20 95 65 53 - fax
sdif.nord.ptgc@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



